



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 119 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 5 décembre 2018

—
Président

M. Michael Levitt

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mercredi 5 décembre 2018

• (1305)

[Traduction]

Le président (M. Michael Levitt (York-Centre, Lib.)): La séance est ouverte.

Bonjour à tous. Nous poursuivons nos audiences sur les différentes situations qui prévalent en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo.

Nous recevons aujourd'hui deux témoins représentant le gouvernement fédéral de Somalie. Merci, messieurs, d'être des nôtres.

Nous accueillons l'honorable Gamal Hassan, ministre de la Planification, de l'Investissement et du Développement économique. Bienvenue, monsieur le ministre.

Nous accueillons également Abdigani Jama, conseiller supérieur, Politique et Stratégie, Bureau du Premier ministre.

Je vous remercie tous les deux d'avoir bien voulu comparaître devant nous aujourd'hui. Nous sommes ravis de pouvoir entendre ces importants témoignages qui nous permettront de nous faire une meilleure idée de la situation.

Comme c'est toujours le cas, vous disposez de cinq à huit minutes chacun pour nous présenter vos observations préliminaires, après quoi nous passerons aux questions des députés.

Ministre Hassan, voulez-vous commencer?

L'hon. Gamal Hassan (ministre de la planification, de l'investissement et du développement économique, Gouvernement fédéral de Somalie): Merci beaucoup, monsieur le président et honorables membres du Comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler des multiples possibilités qui s'offrent à nous pour renforcer les relations bilatérales entre le Canada et la Somalie.

Je suis très heureux de souligner que votre collègue, l'honorable Borys Wrzesnewskyj, a déjà visité la Somalie et est bien au fait des défis et des perspectives de notre pays.

C'est un plaisir et un honneur pour nous de prendre la parole, au nom du gouvernement fédéral de Somalie, devant le réputé Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. Nous allons vous entretenir des plus récents progrès réalisés en Somalie et de quelques-uns des obstacles qu'il reste encore à surmonter, tout en exprimant notre souhait de pouvoir consolider les liens spéciaux d'amitié qui unissent la Somalie et le Canada.

Ce n'est pas d'hier que le Canada soutient les efforts déployés par la Somalie dans sa quête de stabilité en offrant à des milliers de Somaliens l'occasion de vivre en paix, de recevoir une inestimable éducation et de réaliser leurs rêves. C'est ainsi que les Canadiens d'origine somalienne ont pu contribuer activement au processus de reconstruction de la Somalie en favorisant grandement son rétablissement tant du point de vue social qu'en matière économique.

Deux anciens premiers ministres somaliens, plusieurs députés et huit ministres du Cabinet, soit environ 30 % du gouvernement actuel, sont de nationalité canadienne, ce qui témoigne bien des liens particuliers entre nos deux pays.

Nous reconnaissons et apprécions le soutien continu du Canada aux opérations de paix multilatérales menées en Somalie, de même qu'aux efforts déployés à l'égard de différents enjeux cruciaux comme l'habilitation des femmes, la prévention des conflits et l'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Monsieur le président et honorables membres du Comité, les relations diplomatiques entre le Canada et la Somalie ont débuté en 1968. Plus récemment, soit depuis l'arrivée au pouvoir en 2012 du premier gouvernement faisant suite à la transition, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux ambassadeurs canadiens en Somalie, soit l'ambassadeur David Angell, qui a présenté ses lettres de créance à l'ancien président somalien Hassan Sheikh Mohamud le 15 juin 2014, et l'ambassadrice Sara Hradecky, qui a présenté ses lettres de créance à Son Excellence le président Mohamed Abdullahi Mohamed, dit « Farmajo », le 7 juin 2017.

Nous nous attendons également à ce que la nouvelle ambassadrice désignée du Canada en Somalie, Mme Lisa Stadelbauer, présente sous peu ses lettres de créance au président Mohamed.

Ces ambassadeurs ont droit à toute notre reconnaissance pour leurs efforts de tous les instants en vue de cimenter l'amitié entre nos deux pays.

En janvier 2018, le premier ministre de la Somalie, Son Excellence Hassan Ali Khaire, a eu le plaisir de rencontrer le premier ministre Justin Trudeau lors du Forum économique mondial tenu à Davos en Suisse. À l'occasion de cette rencontre historique, les deux chefs d'État ont souligné l'importance de consolider les relations diplomatiques entre les deux pays en reconnaissant le besoin pressant d'appuyer encore davantage les efforts de développement et de reconstruction en Somalie.

Nous osons espérer que le travail et le leadership de ce comité permettront de faire fond sur ces échanges pour tracer de véritables pistes de solution en vue d'une paix à long terme et d'un développement durable en Somalie.

Mesdames et messieurs, l'élection de Son Excellence le président Mohamed Abdullahi Mohamed, dit « Farmajo », et la nomination de Son Excellence le premier ministre Hassan Ali Khaire en février 2017 ont pavé la voie à une nouvelle ère pour la Somalie. Leur vision de réconciliation et de stabilité pour un pays qui serait dirigé par des institutions ayant des comptes à rendre et étant capables d'offrir les services nécessaires aux citoyens a été très bien accueillie, tant au pays qu'à l'échelle internationale.

Au cours des 19 derniers mois, le gouvernement a travaillé sans relâche pour regagner la confiance de la population en produisant des résultats tangibles à l'égard d'objectifs nationaux prioritaires comme la sécurité nationale, une politique d'inclusion, la croissance économique et le développement social.

Parmi les autres priorités de notre gouvernement pour le développement, notons la réforme constitutionnelle, le renforcement du régime fédéral et la tenue d'élections libres et justes.

La Commission électorale nationale indépendante a jusqu'à maintenant enregistré 22 associations politiques aux fins de l'élection multipartite prévue pour 2020. Nous prévoyons que cette élection — la première au suffrage universel en Somalie depuis 50 ans — sera un élément de plus dans la démarche somalienne vers un rétablissement et une stabilité politiques à part entière.

Nous travaillons également à l'établissement d'un système judiciaire indépendant, et nous aurons bientôt terminé l'examen d'un projet de constitution. Parallèlement à cela, de nombreux projets de loi importants ont été adoptés par le Cabinet et sont étudiés par les comités parlementaires concernés.

En outre, avec le soutien d'institutions financières internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, notre gouvernement met actuellement en oeuvre des processus de gestion prudente des ressources financières et des revenus dans le cadre de ses efforts pour obtenir un allègement de sa dette alors qu'il vient d'amorcer son troisième et dernier, espérons-le, programme de référence avec le FMI. En renforçant nos institutions financières et en réformant nos politiques économiques et commerciales, nous espérons pouvoir nouer des liens économiques plus étroits avec nos pays voisins afin de tirer avantage des perspectives de plus en plus intéressantes qu'offre la région.

• (1310)

La Somalie a la chance de disposer d'abondantes ressources, y compris le plus long littoral du continent qui s'étend sur 3 300 kilomètres depuis la mer Rouge jusqu'à l'océan Indien. Ce sont autant d'avantages stratégiques offrant un potentiel illimité susceptible de contribuer au développement et à la stabilité de la région. L'exploitation d'un tel potentiel exige toutefois un effort collectif pour surmonter les obstacles qui se dressent devant nous en misant sur nos principaux atouts. Nous sommes convaincus qu'avec le soutien de votre gouvernement, nous saurons tabler conjointement sur les avantages que nous procurent nos ressources humaines et naturelles, en combinant le tout à nos valeurs communes de gouvernance inclusive et responsable, de telle sorte que la Somalie puisse accélérer le pas vers ses objectifs de paix à long terme et de développement durable.

Monsieur le président et honorables membres du Comité, la Somalie a réalisé des progrès bien concrets dans différents secteurs cruciaux, et ce, malgré des obstacles de taille. Nous allons poursuivre nos efforts afin de favoriser la réconciliation entre les Somaliens et d'assurer la stabilité, la sécurité, la croissance économique et une représentation équitable dans tous les secteurs du gouvernement. Pour atteindre ces objectifs, la Somalie a toutefois

besoin d'un soutien international plus senti. En jouant un rôle prépondérant en matière d'aide humanitaire et en appuyant sans cesse, par l'entremise d'agences multilatérales, nos efforts pour améliorer nos processus politiques, accroître la sécurité et favoriser la paix et le développement économique, le Canada contribue grandement au rétablissement de notre pays. Nous avons absolument besoin d'un tel soutien qui est essentiel pour nous encore aujourd'hui. Cependant, dans ses efforts pour maintenir les progrès réalisés et continuer d'avancer sur le sentier de la reconstruction, la Somalie a besoin d'une aide plus directe pour se remettre complètement sur ses rails. Nous estimons donc que la consolidation de nos relations bilatérales, jumelée à une aide au développement bonifiée pour la Somalie, peut considérablement améliorer nos chances d'atteindre le plus tôt possible nos objectifs de paix à long terme et de développement durable.

Notre gouvernement souhaite réaliser des progrès durables dans certains secteurs clés. Nous voulons d'abord créer un régime politique fondé sur l'inclusion en menant à terme l'établissement du fédéralisme tout en terminant l'examen du projet de constitution et en préparant les élections de 2020. Parallèlement à cela, nous allons mettre en place un système judiciaire indépendant qui favorisera une meilleure gouvernance.

Le deuxième secteur est celui du développement social. Notre gouvernement, de concert avec nos partenaires internationaux, arrive difficilement à trouver des solutions durables pour les plus de 2,6 millions de Somaliens déplacés à l'intérieur du pays et pour le million de réfugiés somaliens se retrouvant dans les pays avoisinants. Nous avons établi un cadre de rétablissement et de résilience proposant une marche à suivre réaliste pour la recherche de solutions durables à ces situations de crise. Le gouvernement canadien a appuyé activement les efforts déployés en ce sens, et nous lui en sommes encore reconnaissants.

Troisièmement, il y a le secteur de la sécurité. Le gouvernement fédéral de Somalie, en consultation avec ses partenaires internationaux, a adopté un plan de transition pour que les forces de sécurité somaliennes remplacent graduellement les soldats de l'Union africaine. Nous avons une dette de reconnaissance envers l'Union africaine qui a consenti d'énormes sacrifices dans le cadre de sa mission en Somalie pour nous aider à stabiliser la situation au pays et à combattre les groupes extrémistes et les groupes rebelles comme al-Chabaab. Pour que notre pays puisse aspirer à un rétablissement complet, il faut toutefois que nos propres institutions soient renforcées et mieux habilitées à prendre en charge la sécurité en Somalie. Il est par conséquent crucial de mettre en oeuvre un plan de transition et de renforcer les capacités des institutions de sécurité somaliennes pour instaurer une paix durable et une sécurité continue au pays.

Le dernier secteur, mais non le moindre, est celui de notre développement économique. Le gouvernement fédéral s'emploie à favoriser le développement économique et la stabilité macroéconomique en procédant à des réformes de ses politiques économiques, en améliorant la gouvernance, en luttant contre la corruption et en renforçant les institutions financières. Le développement socioéconomique est essentiel à l'atteinte d'une stabilité durable. À ce titre, c'est l'une des grandes priorités de notre gouvernement.

Le gouvernement fédéral de Somalie met tout en oeuvre pour réaliser notamment les objectifs prioritaires susmentionnés, et a pu jusqu'à maintenant obtenir des résultats tangibles qui ont été reconnus aussi bien au pays qu'à l'échelle internationale. Cependant, étant donné les ressources limitées à notre disposition et les contraintes associées au fait que nous n'en sommes qu'aux premières étapes de notre rétablissement, nous avons besoin d'un soutien supplémentaire pour maintenir les acquis et nous en servir comme tremplin pour réaliser de nouveaux gains. Nous demandons donc au gouvernement canadien de continuer de considérer la situation en Somalie avec un intérêt renouvelé, d'accroître son soutien au développement et de prioriser nos relations de coopération en vue de produire des résultats concrets qui se traduiront par le développement durable, la paix et la stabilité à long terme dans la Corne de l'Afrique.

• (1315)

Merci beaucoup de votre attention.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Hassan.

Nous passons directement aux questions des membres du Comité.

Nous débutons par M. Aboultaif.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Je souhaite la bienvenue à l'honorable ministre ainsi qu'à M. Jama.

En 2016 et 2017, la Somalie a tenu une élection en s'appuyant sur un système électoral plutôt complexe. Peu après notre arrivée au pouvoir en 2015, nous nous sommes penchés sur une éventuelle réforme de notre régime électoral. Les électeurs canadiens nous ont alors indiqué qu'ils étaient davantage en faveur d'un système électoral simple. D'après ce que nous avons pu comprendre, les gens veulent pouvoir participer activement à la vie démocratique.

Vous tiendrez des élections en 2020. Pouvez-vous nous parler des forces et des faiblesses du système électoral que vous avez en place actuellement, et nous indiquer comment vous allez vous y prendre afin d'obtenir les résultats souhaités?

L'hon. Gamal Hassan: Merci beaucoup.

Je vous remercie de votre soutien pour la Somalie. Comme vous l'avez indiqué, nous avons organisé en 2016 et 2017 un processus qui a mené à l'élection du Parlement, la Chambre basse. Pour la toute première fois, nous avons établi une Chambre haute, soit l'équivalent de votre Sénat. Il y a eu l'élection d'un président, la nomination du premier ministre et l'approbation du Cabinet. Ce fut un long processus.

Pour l'avenir, nous avons décidé d'aller plus loin que le processus retenu la dernière fois en adoptant le mode de scrutin « un électeur, un vote » en 2020. En 2016-2017, nous avons utilisé la formule dite « 4.5 » qui prévoyait un partage des sièges au Parlement en fonction de la constitution des clans dans les différentes régions du pays. Les différents groupes pouvaient ainsi nommer ou choisir leurs représentants au Parlement en fonction de la taille relative de leur clan. Ainsi, 135 aînés ont été sélectionnés en raison de leur rôle de chef de file au sein de leur clan. Ces 135 aînés ont ensuite choisi les 275 députés qui ont élu le Président de la Chambre et le Président de la Somalie. C'est le système utilisé traditionnellement pour élire nos dirigeants.

Nous allons maintenant passer au suffrage universel: un électeur, un vote. Nous avons mis sur pied une commission électorale nationale indépendante qui met actuellement la dernière main à la loi électorale. Il y a une vingtaine d'associations qui, dès que le projet de loi aura été adopté par le Parlement, pourront s'enregistrer à titre de partis politiques. Le processus est en cours. Nous sommes à deux ans

de l'objectif, mais nous estimons être sur la bonne voie pour avoir mis en place d'ici 2020 les systèmes nous permettant de tenir une élection au suffrage universel.

M. Ziad Aboultaif: L'une des priorités de votre Président est l'adoption d'une nouvelle constitution d'ici 2020. Étant donné que vous avez été conseiller politique principal du représentant spécial des États-Unis pour ce qui est des affaires politiques et des enjeux connexes en matière de démocratie, de gouvernance et de droits de la personne, pouvez-vous nous dire comment votre gouvernement — le Président et votre Parlement — entend protéger les pratiques assurant le respect des droits de la personne dans le cadre de la nouvelle constitution? Pourriez-vous nous fournir — cela fait deux ans, si je ne m'abuse — des exemples de progrès réalisés en matière de droits de la personne? Quelles mesures prenez-vous pour vous assurer d'obtenir des résultats semblables de manière à favoriser la mise en oeuvre de la nouvelle constitution en 2020?

• (1320)

L'hon. Gamal Hassan: Je vais vous répondre en deux temps.

Premièrement, nous avons un projet de constitution qui fait actuellement l'objet d'un examen. Nous avons ainsi 15 chapitres à réviser d'ici 2020. Nous avons déjà terminé la révision de 10 chapitres. Il nous en reste donc cinq et nous espérons avoir terminé le tout au cours des prochains mois. Nous soumettrons alors les 15 chapitres à la ratification du Parlement.

Il y a trois paliers qui interviennent. Nous avons le ministre des Affaires constitutionnelles, nous avons une commission indépendante pour la constitution, et nous avons un comité mixte composé de membres des deux chambres du Parlement. Ces groupes vont donc procéder à un examen approfondi de la constitution, sans compter la contribution de la société civile et des citoyens somaliens par ailleurs.

Voilà donc pour le dossier de la constitution qui est presque réglé.

Pour ce qui est des droits de la personne, nous sommes le seul pays de la région à avoir un ministre se consacrant à ces enjeux, soit le ministre de la Condition féminine et des Droits de la personne. Nous avons également pour la toute première fois l'un des piliers — il y en a neuf au total — de notre plan de développement national qui est entièrement consacré à l'égalité des sexes et aux droits de la personne. Ce pilier permettra de s'assurer que les considérations relatives à l'égalité entre les sexes et aux droits de la personne sont prises en compte dans tous les ministères et tous les programmes du gouvernement en assurant une saine gouvernance fondée sur des pratiques respectueuses des droits humains.

Ces deux dossiers, les droits de la personne et la constitution, sont absolument prioritaires pour nous. Si nous n'adoptons pas une nouvelle constitution au cours de la prochaine année, il sera très difficile de tenir des élections en 2020. Par ailleurs, compte tenu de l'historique de conflits et de guerres civiles de notre pays, les droits de la personne sont une considération primordiale à nos yeux. Nous devons nous assurer que les erreurs du passé ne sont pas répétées.

M. Ziad Aboultaif: Comme c'est le cas pour bon nombre d'entre nous, j'ai dans ma circonscription une importante communauté somalienne que je connais très bien. Mes sources m'indiquent que des fonds en provenance de la diaspora partout dans le monde, y compris au Canada, servent à financer le mouvement al-Chabaab. Il est préoccupant d'apprendre que cet argent va servir à financer les opérations de ce groupe.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Quelles seraient vos recommandations à l'intention de vos partenaires internationaux, de pays comme le nôtre, quant aux moyens à prendre pour nous assurer de ne pas ainsi contribuer indirectement à alimenter un tel mouvement?

L'hon. Gamal Hassan: Al-Chabaab représente une menace non seulement pour la Somalie, mais pour nous tous.

Nous ne connaissons pas les différentes sources de financement du groupe al-Chabaab. Nous serions très heureux de pouvoir collaborer avec quiconque peut nous renseigner sur le financement des activités de ce groupe en Somalie. Nous serions très intéressés d'avoir des informations à ce sujet. Il serait fort avantageux pour nous tous de tirer cela au clair de manière à pouvoir colmater toutes ces brèches.

Pour pouvoir bloquer le financement d'al-Chabaab ou de tout autre groupe extrémiste, il nous faut renforcer les institutions somaliennes. Nous avons déjà adopté un projet de loi empêchant le blanchiment d'argent. Il nous faut maintenant un projet de loi antiterroriste pour nous assurer que toutes les vérifications nécessaires sont faites à l'égard de l'argent qui entre au pays. Nous avons établi un centre de déclaration des opérations financières, le tout premier du genre en Somalie. Il permet le suivi de toutes les transactions financières à destination de notre pays pour veiller à ce qu'aucune somme d'argent n'aille à ces groupes.

Nous redoublons d'efforts pour faire le nécessaire au pays, mais nous avons besoin du soutien de la communauté internationale pour nous assurer que les institutions financières fonctionnent adéquatement en Somalie. Il faut pouvoir suivre les transactions entre comptes bancaires reliant la Somalie et le Canada ainsi que tous les pays occidentaux — tous les pays du monde en fait — pour assurer une transparence et une reddition de comptes totales concernant ce qui se passe en Somalie. Il faut que nous puissions voir toutes les transactions afin de pouvoir suivre l'argent qui entre au pays.

• (1325)

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous passons maintenant au prochain député. Monsieur Wrzesnewskyj.

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bienvenue, honorable ministre Hassan et monsieur Jama. C'est un plaisir de vous accueillir sur la Colline parlementaire.

Le peuple somalien a dû endurer des décennies de guerre civile, de règne des chefs de guerre, d'extrémisme religieux, de déplacements de millions de personnes en conséquence et de famines qui se sont succédé.

Nous semblons avoir aujourd'hui une véritable occasion de modifier le cours de l'histoire pour les Somaliens. Il est encourageant de vous entendre dire que le Canada joue un rôle important dans cette transformation, mais il faut savoir que l'on ne parle pas du gouvernement canadien, mais plutôt des Canadiens d'origine somalienne qui sont retournés là-bas et qui contribuent grandement à y améliorer les choses.

Vous avez parlé de huit ministres du Cabinet qui sont Canadiens. Comme l'indiquait M. Aboultaif, il y a un certain nombre de citoyens de ma circonscription qui ont ouvert des cliniques ou mis sur pied des ONG. Il semblerait qu'il y aurait ainsi des centaines, voire des milliers, de Canadiens qui travaillent sur le terrain pour bâtir cette Somalie nouvelle.

Avez-vous un nombre approximatif à nous fournir? Combien de Canadiens sont actifs sur le terrain pour contribuer à l'édification de cette nouvelle Somalie?

L'hon. Gamal Hassan: Merci pour la question.

Il est difficile de savoir exactement combien de Canadiens d'origine somalienne sont actuellement à pied d'oeuvre en Somalie. Nous savons que nous avons huit ministres au sein du Cabinet. Si je ne m'abuse, il y a plus de 20 députés, y compris le Vice-président du Parlement. Nous avons énormément de gens d'affaires qui viennent du Canada. Les Canadiens d'origine somalienne s'en tirent très bien dans notre pays. Comme vous l'avez indiqué, il y a des ONG et des organismes sans but lucratif. Nous pouvons compter sur un important contingent. Si l'on considère que 30 % des ministres du Cabinet, y compris moi-même, proviennent d'un même pays, c'est fort révélateur. Les Canadiens sont très présents au sein de nos services de sécurité de même que dans le secteur privé. Comme je l'indiquais, c'est la même chose dans le secteur sans but lucratif; on en retrouve partout.

Étant donné le nombre de personnes en cause, il est naturel que des liens plus étroits se forment et que tout le monde se connaisse, mais il est parfois difficile de savoir combien il y a de Canadiens en Somalie. Une chose est sûre toutefois, notre contribution est énorme. Nous avons eu deux premiers ministres, dont l'un venait d'Ottawa. Il a été premier ministre de la Somalie au cours des dernières années. Ce n'est pas partout dans le monde que vous pouvez avoir un premier ministre qui effectue un excellent travail, comme ce fut le cas en Somalie, tout juste après avoir terminé ses études à l'Université Carleton ou à l'Université d'Ottawa. C'est une caractéristique unique dont nous devons tirer parti. Nous devons nous assurer, non seulement en Somalie, mais aussi au Canada, que les gens sont au courant de ce qui est en train de se passer. Nous avons besoin de votre soutien pour intervenir en faveur d'une Somalie meilleure et d'un discours plus positif au sujet de notre pays. Je pense que cela nous aiderait grandement.

M. Borys Wrzesnewskyj: Merci, monsieur le ministre.

Nous avons une occasion bien réelle d'ajouter au bon travail accompli par les Canadiens dans cette transformation. Un certain nombre de conférences de donateurs ont eu lieu au fil des ans — au Koweït, en 2016, par exemple —, dans le cadre desquelles la question de l'éducation a été examinée.

Vous avez parlé de la ministre Deeqa Yasin. Malheureusement, pour des raisons logistiques, elle n'a pas pu participer, mais je crois comprendre qu'elle sera ici en janvier, et je serai vraiment heureux de la rencontrer et d'en discuter davantage avec elle.

Concernant les femmes, la paix et la sécurité ainsi que la participation des femmes à l'édification de cette nouvelle Somalie, je crois comprendre qu'à l'heure actuelle, environ 95 % des Somaliennes sont analphabètes. Je crois comprendre également que le groupe al-Chabaab continue d'endoctriner des enfants dans les *duksis*, des écoles situées dans des régions qui ne sont pas contrôlées par le gouvernement. Quelles mesures sont prises sur le plan de l'alphabétisation dans le domaine de l'éducation? Plus précisément, il semble qu'il y a une occasion d'accomplir beaucoup de bonnes choses non seulement avec les jeunes filles, mais avec les enfants en général, surtout ceux qui sont influencés par d'al-Chabaab.

L'hon. Gamal Hassan: Je vous remercie de la question.

D'une part, je pense qu'en examinant les statistiques, on voit que 91 % de la population somalienne a moins de 40 ans et que 75 % de la population a moins de 30 ans. Nous pouvons dire sans hésiter qu'environ la moitié de la population somalienne est âgée de moins de 15 ans. Vous pouvez donc imaginer le nombre d'enfants.

Notre société se remet d'une très longue guerre civile. Les victimes du conflit, de cette guerre civile, étaient surtout les femmes et les enfants. Comme vous l'avez dit, les chiffres sont énormes et les chiffres qui concernent les femmes ou les filles et l'éducation ne sont pas comparables à ceux qui concernent les hommes au pays.

L'une des choses que nous aimerions voir se produire, surtout avec le leadership du Canada, c'est qu'on nous aide à assurer l'éducation d'un plus grand nombre de filles et à envoyer les filles à l'école. D'après ce que nous savons, si l'on assure l'éducation d'une fille, on assure celle de tout un village ou de toute une collectivité, comme on le dit. C'est une priorité pour nous pour le développement du capital humain, du développement social et la réconciliation entre les collectivités, car le nombre de filles qui vont à l'école doit augmenter. Le taux d'inscription est encore au plus bas; il est très bas, même dans les écoles primaires.

Nous aimerions nous appuyer sur les accomplissements récents du Canada à la conférence sur l'éducation des filles qui s'est tenue à Vancouver. Nous aimerions également faire l'éloge de la politique étrangère féministe du Canada, dans laquelle l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes constituent une priorité. Nous aimerions que vous nous aidiez à établir les services d'enseignement et d'autres services pour nos femmes et nos filles.

• (1330)

M. Borys Wrzesnewskij: Peut-être que vous pourriez répondre brièvement par oui ou par non à ma prochaine question, puisqu'on m'indique qu'il ne me reste plus beaucoup de temps.

D'autres pays ont tenu des conférences internationales des donateurs. Compte tenu des liens solides qui unissent nos deux pays, appuiez la tenue d'une telle conférence au Canada, qui porterait sur le dossier des femmes, de la paix et de la sécurité, alors que nous cherchons des moyens de contribuer à la transformation de la Somalie?

L'hon. Gamal Hassan: Absolument, oui.

En fait, c'est quelque chose qui nous intéresse énormément. Il serait vraiment utile que vous organisiez ce type de conférence au Canada, de sorte que nous puissions nous appuyer sur ce qui a été accompli à Vancouver et ailleurs dans le monde.

Merci beaucoup. C'est une très bonne suggestion et elle est accueillie très favorablement.

M. Borys Wrzesnewskij: Merci, monsieur le ministre.

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de la députée Duncan. Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Linda Duncan (Edmonton Strathcona, NDP): Merci

Bienvenue.

Comme je vous l'ai dit, ministre Hassan, vous avez un parcours très impressionnant, tout comme on l'a dit du côté conservateur.

Pourriez-vous en dire un peu plus sur ce que mon collègue vient de soulever au sujet de l'éducation des femmes et des filles? Récemment, dans les médias canadiens, on a parlé d'une belle histoire dans un pays africain. S'il était difficile d'y assurer l'éducation des femmes et des filles et de leur donner des possibilités, c'était simplement parce qu'elles devaient passer cinq heures par jour

à transporter de l'eau. Les ressources d'aide canadiennes ont alors creusé des puits sécuritaires fonctionnant à l'énergie solaire.

Pourriez-vous nous parler des principaux obstacles qui empêchent les femmes de s'instruire et, les filles, d'aller à l'école? Est-ce une question de religion ou de culture? Est-ce qu'il en va de leur survie?

Quelle est votre stratégie pour aller de l'avant dans ce dossier?

L'hon. Gamal Hassan: Merci.

La situation des Somaliens est quelque peu différente de celle de nos soeurs et frères africains, et il en est de même pour les difficultés.

Nous avons une culture qui consiste à éduquer et à soutenir nos filles et nos femmes, mais à cause de la situation sur le terrain, à cause de ce qui s'est passé durant la guerre civile et le conflit civil, c'est sur les femmes et les filles qu'il y a eu les plus grandes répercussions. Maintenant, un pilier de notre plan de développement national est entièrement consacré aux femmes, à l'égalité des sexes et aux droits de la personne, parce que nous savons que certains des besoins ne sont pas comblés en ce qui concerne leur présence dans les écoles, les marchés et la politique. Bien que nous ayons essayé récemment de mettre en place un quota de 30 % pour ce qui est de la représentation des femmes au Parlement, nous avons atteint un taux de 25 %, soit 5 % de moins que l'objectif. Nous visons à atteindre 30 % à la prochaine élection.

Lorsqu'il s'agit d'habiliter les femmes quant à leur niveau de scolarité ou à d'autres aspects, compte tenu de notre culture, qui vise à autonomiser les femmes malgré nos difficultés, il est à espérer qu'au cours des prochaines années, nous serons capables de réaliser de grandes choses, mais nous ne pouvons pas le faire seuls. Nous n'avons pas les ressources qu'il faut pour faire tout ce que nous avons inclus dans les plans. Nous n'avons pas les ressources qu'il faut pour atteindre les objectifs que nous avons fixés, de sorte que nous voulons que des pays comme le Canada et d'autres pays amis nous aident à réaliser ces plans, à mettre en oeuvre ces politiques et à faire avancer la Somalie.

Si nous investissons dans nos filles et nos femmes dans chaque secteur, il est évident que le pays ira plus loin et réussira.

• (1335)

Mme Linda Duncan: J'ai une question simple à cet égard. Vous savez que le Canada a adopté la Politique d'aide internationale féministe. Concernant l'aide que vous demandez, votre pays est-il prêt à en faire une priorité quant à la façon dont l'aide financière sera dépensée?

L'hon. Gamal Hassan: Absolument. Nous adopterons toute politique qui favorisera l'autonomisation des femmes et des filles. Nous pouvons appeler cela comme on le veut. Il ne doit pas s'agir nécessairement d'une politique étrangère féministe. Cela peut être toute politique qui favorisera leur autonomisation, et nous nous assurerons... par exemple, nous avons des obligations. On nous demande de veiller à ce que tous les ministères comptent des unités spécialisées dans les questions de l'égalité des sexes, ce qui favorisera un processus d'embauche juste et fera en sorte qu'on répondra à leurs besoins, qu'il n'y aura pas de harcèlement dans le milieu de travail et qu'elles seront vraiment représentées dans chaque secteur du gouvernement.

Malgré tous ces efforts, nous sommes encore loin d'être dans la situation que nous voulons, et nous serons très heureux d'adopter toute politique visant à assurer une représentation juste et l'égalité.

Mme Linda Duncan: Vous avez soulevé la question des réfugiés, dont bon nombre sont essentiellement coincés au Yémen, qui n'est pas un endroit très sécuritaire à l'heure actuelle.

Pouvez-vous nous dire si une stratégie de rapatriement a été adoptée? Est-il sécuritaire pour eux de retourner en Somalie? Est-ce que la Somalie prend des mesures pour essayer de ramener ces gens?

L'hon. Gamal Hassan: Ce qui se passe au Yémen est malheureux. Dès que le conflit a commencé dans ce pays, plus de 30 000 réfugiés yéménites et rapatriés somaliens sont allés en Somalie, surtout dans les régions du Puntland et du Somaliland, au nord. Nous avons eu le soutien de l'Organisation internationale pour les migrations et du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. La plupart des gens sont encore coincés au Yémen. Plus de 250 000 Somaliens s'y trouvent encore. La plupart d'entre eux sont dans les régions contrôlées par les Houthis.

Nous communiquons activement avec eux. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour nous assurer qu'ils restent à l'extérieur des zones de conflit. Nous sommes en contact avec l'ONU et d'autres organisations. Nous aimerions qu'ils soient rapatriés de façon sécuritaire en Somalie, si possible.

Nous savons que ce n'est pas facile parfois. La distance entre la Somalie et le Yémen n'est pas énorme, mais parfois, il faut traverser des zones très dangereuses pour se rendre au pays. Nous demandons à tous les gens qui peuvent les aider à se rendre dans des endroits plus sécuritaires de le faire, car au départ, ils étaient là comme réfugiés et la situation s'est alors produite. Ils seront essentiellement les plus grandes victimes dans ce type de situation.

Mme Linda Duncan: Il me reste quelques minutes. J'aimerais que vous nous parliez de votre stratégie pour l'exploitation du pétrole et du gaz.

Dans le monde, l'expérience varie à ce chapitre. Les activités d'exploitation peuvent entraîner des conflits avec les communautés à l'endroit où les activités sont menées et avoir des répercussions environnementales.

Je me demande si vous élaborez une stratégie sur la façon d'envisager l'exploitation de cette ressource tout en essayant de procéder d'une meilleure façon que l'ont fait bien d'autres nations.

L'hon. Gamal Hassan: C'est vrai.

Je crois que c'est la semaine dernière que notre ministre du Pétrole et des Ressources minérales s'est rendu en Afrique du Sud et a assisté à une conférence sur le pétrole. Il a annoncé que la Somalie était prête pour plus de 200 puits de pétrole en zone extracôtière, et non en zone terrestre, ce qui est différent. En zone extracôtière, le potentiel est énorme pour la Somalie dans l'océan Indien et la mer Rouge.

Nous procéderons de manière plus écologique et durable, de sorte que cela ne devienne pas une malédiction, mais bien une source de stabilité.

À l'heure actuelle, notre Parlement est saisi d'un projet de loi — qui en est presque à la dernière lecture —, une loi sur le pétrole qui autorisera l'établissement d'une agence du pétrole indépendante, qui gèrera ces contrats. Il est à espérer que très bientôt, si nous adoptons le projet de loi et que nous franchissons les dernières étapes, nous pourrions avoir un système qui protégera tous ces éléments. Il protégera l'environnement et les droits des travailleurs et veillera à ce qu'il y ait une concurrence équitable et à ce que l'extraction de ces ressources se fasse d'une manière très durable. Nous ne voulons pas qu'il y ait des répercussions négatives sur nous.

Cela s'en vient et le ministre travaille fort pour mettre la dernière main à toutes les mesures législatives et politiques clés.

• (1340)

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour du député Saini.

M. Raj Saini (Kitchener-Centre, Lib.): Bonjour à tous les deux. Je vous souhaite chaleureusement la bienvenue.

Je veux vous poser deux questions et obtenir des observations à leur sujet.

Je crois qu'à l'heure actuelle, la plus grande menace pour la Somalie, c'est la situation de sa sécurité intérieure. Cela inclut des parties des régions autonomes qui sont contrôlées par al-Chabaab. Il y a aussi une crise du Conseil de coopération du Golfe qui semble s'être propagée en Somalie à partir du Qatar et des Émirats arabes unis et de la Turquie.

Il semble que le chef de l'opposition est de retour après une absence d'un an. Je crois qu'il s'appelle Abdishakur Warsame.

J'aimerais seulement avoir votre point de vue. Je crois qu'avant que la Somalie puisse vraiment commencer à progresser, il faudra d'abord résoudre ses problèmes de sécurité et de gouvernance.

Puis-je obtenir votre point de vue quant aux mesures que vous prenez et à votre approche?

L'hon. Gamal Hassan: Merci.

En ce qui concerne l'état de la sécurité intérieure en Somalie, il y a une énorme différence entre la situation actuelle et celle d'il y a deux ou trois ans. Nous faisons de grands progrès sur le plan de la sécurité.

Par exemple, il y a deux ans, je suis retourné à Mogadiscio, et aujourd'hui, il s'agit d'une ville complètement différente.

M. Raj Saini: Le gouvernement contrôle-t-il la ville de Mogadiscio tout entière?

L'hon. Gamal Hassan: Oui, de même que les régions avoisinantes.

La majeure partie du pays n'est pas contrôlée par al-Chabaab. Il y a des zones rurales où le groupe sévit et il y a des zones qu'il contrôle. Comparativement à il y a quelques années, en général, la Somalie est maintenant presque libérée d'al-Chabaab. Le groupe ne contrôle pas de villes ou de ports importants ou d'infrastructures majeures. La sécurité s'améliore avec l'aide de la Mission de l'Union africaine en Somalie et de pays.

Nos amis et partenaires internationaux nous aideront également dans d'autres volets. Nous faisons beaucoup de choses dans le secteur de la sécurité. Permettez-moi de vous donner quelques exemples.

Dès que le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, nous avons fait ce qu'on appelle une évaluation de la préparation opérationnelle. Nous nous assurons que chaque soldat est compté au moyen de la biométrie. Nous nous assurons que chaque soldat payé par le gouvernement est en service. Le Parlement est saisi d'un projet de loi qui aidera à intégrer tous les soldats qui ont atteint l'âge de la retraite à un système de pension pour la première fois. Nous avons un plan de transition, au sujet duquel nous avons négocié et sur lequel nous nous sommes entendus avec des partenaires internationaux, qui permettra le transfert graduel des activités de sécurité menées par la Mission de l'Union africaine en Somalie aux forces de sécurité somaliennes. La transition a déjà commencé. La première base a été transférée à la force policière somalienne. Nous avons une architecture de sécurité, qui a été adoptée à Londres avec nos partenaires internationaux, qui couvre tous les secteurs de la sécurité — police, forces militaires, renseignement, et j'en passe. Nous avons un système qu'on appelle l'approche globale en matière de sécurité dans lequel nous avons des partenaires.

La Somalie copréside des réunions sur le secteur de la sécurité. Par exemple, il y a l'armée nationale somalienne, et c'est coprésidé par un donateur et le gouvernement somalien. Il y a la police. Il y a également la lutte contre l'extrémisme violent; tout un pilier y est consacré, et c'est coprésidé par un ministre somalien et le pays partenaire.

Nous avons tous ces systèmes en place et les choses s'améliorent chaque jour, mais nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Voilà pourquoi nous serons ravis d'avoir l'aide du Canada dans le secteur de la sécurité.

Par exemple, nous avons adopté une structure fédérale comprenant trois administrations, comme au Canada. Parfois, il est difficile de savoir exactement où s'arrête la compétence de l'une et où commence celle de l'autre. Par exemple, ici il y a la GRC; en Ontario, il y a la police provinciale; et il y a la police municipale. Nous avons des choses similaires, mais nous aurons besoin de votre expertise pour nous aider à définir les liens entre ces forces sur le plan des ressources, de la structure, du partage des pouvoirs, etc.

Les choses en sont encore à leurs premiers balbutiements, mais nous faisons d'énormes progrès.

• (1345)

M. Raj Saini: Je suis ravi de l'apprendre, car si la sécurité interne s'est améliorée, il peut y avoir une réelle tentative de renforcer l'économie. À l'heure actuelle, près de 2,5 ou 2,6 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, et 800 000 réfugiés vivent à l'extérieur du pays.

La plus grande question pour la Somalie en ce moment, au chapitre du PIB et de l'économie, c'est que près de 65 % de l'économie repose sur l'agriculture, et le reste est soutenu soit par les télécommunications, soit par les fonds venant de l'étranger.

Je me demande, pour que la Somalie fasse de réels progrès... Une des bonnes choses ou une des mesures qui accroît vraiment la confiance, c'est que les États-Unis ont décidé de rétablir une partie de leur présence diplomatique à Mogadiscio, ce qui est très positif, à mon avis.

Or, pour revenir à l'économie, d'après moi, le plus grand problème de la Somalie aujourd'hui, c'est son incapacité de lever des impôts aux échelles locale, régionale et nationale. Pour que la Somalie réalise des progrès, si la sécurité interne s'améliore, la prochaine étape doit être de renforcer l'économie, parce que si la sécurité et l'économie n'avancent pas ensemble, la sécurité sera menacée et personne n'investira. Par ailleurs, si l'économie ne s'améliore pas, les

gens seront incapables de satisfaire leurs besoins quotidiens, ce qui causera d'autres problèmes.

Que se passe-t-il sur le plan de l'économie en ce moment? Quel genre d'améliorations apportez-vous? Je sais que la Chine a beaucoup investi dans l'infrastructure, mais que fait la Somalie pour prendre les rênes de son avenir économique?

L'hon. Gamal Hassan: C'est une très bonne question. La sécurité et la croissance économique sont interreliées. L'une ne va pas sans l'autre.

Ce que nous avons fait jusqu'à maintenant... Quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous avions une dette de longue date de 5 milliards de dollars, et elle est encore là. Nous avons mis sur pied un comité de croissance économique. Le Cabinet compte quatre sous-comités, dont un qui se consacre aux questions économiques. Nous avons décidé de lancer le processus de réforme difficile, mais absolument nécessaire pour obtenir un allègement de la dette de la part du FMI et de la Banque mondiale, mais particulièrement du FMI. Nous suivons le processus.

Dans le cadre de ce processus, nous avons examiné l'ensemble des contrats. Nous avons augmenté l'assiette fiscale pour la première fois. Les recettes du gouvernement ont augmenté. Nous avons rempli tous les critères du FMI. Pour la première fois depuis le début de la guerre civile, les gens qui travaillent pour le gouvernement sont payés chaque mois. Depuis janvier 2017, tous les employés du gouvernement ont été payés à temps.

Nous payons des impôts...

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): C'est mieux qu'ici.

Des députés: Ha, ha!

L'hon. Gamal Hassan: Tout le monde paie des impôts sur ces paiements. Nous avons aussi instauré des taxes sur la valeur ajoutée. De plus, les tranches d'imposition ont augmenté dans des secteurs qui n'avaient jamais été imposés. Les recettes du gouvernement montrent que l'économie a connu une croissance. Le PIB a augmenté. Depuis l'an dernier, nous avons plus de 3 000 entreprises enregistrées, ce qui représente une hausse de 80 %.

Sur le plan de l'investissement, qui relève de mon ministère, nous recevons des demandes et des communications de la part de différents pays. Les gens viennent s'informer sur les possibilités d'investissement, sur terre comme en mer, dans les domaines de l'agriculture et du bétail. Nous sommes le plus grand exportateur de bétail vers le Moyen-Orient. Il y a énormément d'intérêt pour la Somalie.

Il y a deux choses. Grâce à la stabilité, et grâce aux activités économiques et à l'importance que le gouvernement accorde à l'économie, nous espérons que, d'ici à l'année prochaine, nous remplirons tous les critères du FMI et nous pourrions obtenir des prêts à des conditions avantageuses de la part du FMI, de la Banque mondiale et d'autres crédateurs, ce qui nous permettra d'entreprendre d'énormes projets d'infrastructure.

• (1350)

Le président: Merci.

La prochaine intervenante est la députée Vandenberg.

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Je suis ravie que vous soyez des nôtres, monsieur le ministre, monsieur Jarra. En ma qualité de députée de la région d'Ottawa, je suis très heureuse de voir des diplômés de l'Université Carleton connaître autant de succès et jouer un si grand rôle. Merci beaucoup. Cela montre bien que de nombreux Canadiens d'origine somalienne — des gens talentueux, instruits et passionnés — jouent un rôle important non seulement ici, mais aussi en Somalie. J'en suis ravie.

Ma question porte à la fois sur ce que vous avez dit concernant l'importance de la politique d'inclusion, de la bonne gouvernance et du renforcement des institutions, et sur un sujet abordé par M. Wrzesnewskyj: les femmes. Nous savons que les institutions doivent compter des représentants de tous les groupes de la société. Pouvez-vous nous parler brièvement du rôle joué par les femmes dans le domaine de la politique, dans le processus constitutionnel et dans le renforcement des capacités des institutions?

L'hon. Gamal Hassan: Merci beaucoup. Je sais qu'il y a une grande population d'origine somalienne dans Ottawa-Centre. Des membres de ma famille habitent cette circonscription.

Mme Anita Vandenberg: Formidable.

L'hon. Gamal Hassan: Oui. En fait, ma mère habite aussi ce secteur, alors je vous remercie.

Mme Anita Vandenberg: J'en suis ravie. Merci.

L'hon. Gamal Hassan: Ce que vous dites concernant la politique d'inclusion est juste. Nous avons plusieurs sous-groupes et environ 10 ministères consacrés à ces dossiers — le processus de révision de la constitution, les élections et aussi le fédéralisme dans son ensemble, relativement à la réconciliation et à d'autres domaines. Nous travaillons activement sur tous ces projets liés à la politique d'inclusion.

Pour les élections de 2016 et 2017, nous avons imposé un quota de participation des femmes de 30 %. Nous avons raté la cible par 5 %, mais c'était la première fois que nous fixions un quota. Nous voulions au moins introduire des mesures pour assurer leur représentation politique et leur pleine représentation au Parlement et au Cabinet. À l'avenir, nous n'irons pas au-dessous de 30 %. Nous essayons d'augmenter le pourcentage pour le faire passer à 40 ou 50 %, si possible. Trente pour cent, c'est le strict minimum.

Des mesures ont été prises. Une femme est à la tête du comité électoral indépendant, et d'autres sont responsables du ministère de la Femme et du Développement des droits de l'homme et d'autres ministères. Des dirigeantes principales du gouvernement militent pour la réforme institutionnelle du Parlement, du Cabinet et des ministères, pour veiller à l'intégration des questions d'égalité entre les sexes, à la protection des droits des femmes, ainsi qu'à l'adoption et à l'approbation de la représentation politique des femmes à tous les échelons.

Nous avons des champions. Nous travaillons tous ensemble, non seulement les Canadiens d'origine somalienne, mais tous, pour faire en sorte que le nombre augmente aux prochaines élections et que les femmes qui font déjà partie du système ont le pouvoir de faire respecter leurs droits et de faire entendre leurs voix.

Mme Anita Vandenberg: Merci. C'est très encourageant. Comme vous le savez, au Canada, le pourcentage à la Chambre des communes est seulement de 27 %. Je pense qu'il y a beaucoup de travail à faire dans ce dossier à l'échelle mondiale. Si le Canada peut contribuer à ces efforts, d'après moi, c'est quelque chose qui intéresserait beaucoup notre comité.

Vous avez aussi affirmé que la moitié de votre population est âgée de moins de 15 ans, et je pense que vous avez dit que 75 % de la population a moins de 30 ans. C'est une population très, très jeune. Il existe des organisations comme ONU-Habitat. En fait, un résident de ma circonscription, Sharmaarke Hassan, travaille avec les jeunes dans la région pour ONU-Habitat.

L'hon. Gamal Hassan: Oui.

Mme Anita Vandenberg: Plusieurs autres se penchent sur la question. Comment peut-on transformer le potentiel d'un si grand nombre de jeunes dans quelque chose de positif et de florissant? Quelles mesures pouvons-nous prendre, par l'intermédiaire de notre politique de développement, pour faire en sorte que les jeunes aient des occasions de contribuer pleinement à la société somalienne?

L'hon. Gamal Hassan: Je connais très bien Sharmaarke. J'étais son mentor à l'école, à l'Université Carleton.

Mme Anita Vandenberg: J'ai remarqué que vous travailliez aussi pour ONU-Habitat.

• (1355)

L'hon. Gamal Hassan: Oui. Je suis le représentant permanent de la Somalie auprès d'ONU-Habitat.

D'après moi, une mesure que vous pourriez prendre, ce serait de faire de la Somalie un pays prioritaire en matière d'aide au développement. Je pense que c'est quelque chose que le Canada pourrait faire. À mon avis, nous remplissons tous les critères pour recevoir un traitement spécial en ce qui concerne l'aide au développement. Le Canada en fait déjà beaucoup, et nous vous en sommes reconnaissants, mais en mettant l'accent sur le développement, vous nous aideriez à assurer la stabilité et la durabilité à long terme.

Pour revenir aux données que j'ai mentionnées, notre population est très jeune: 91 % des gens ont moins de 40 ans. C'est incroyable. Nous aimerions recevoir votre appui. Si nous pouvions obtenir votre aide au chapitre du développement, cela changerait vraiment la donne.

Mme Anita Vandenberg: Merci.

Le président: Merci.

Il nous reste assez de temps pour une dernière question.

Madame Alleslev.

Mme Leona Alleslev: Merci.

Merci beaucoup de votre présence.

Pour reprendre le sujet abordé par mon collègue, bien sûr, l'économie et la sécurité vont de pair. Vous travaillez — avec notre aide, si j'ai bien compris — au dossier de la sécurité. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur l'économie? Selon vous, quels sont les trois industries et moteurs économiques principaux sur lesquels vous vous concentrez, et, brièvement, quels sont les obstacles ou les défis relatifs à chacun d'eux?

L'hon. Gamal Hassan: Nos ressources naturelles sont illimitées. Dans le secteur des pêches, par exemple, nous avons la plus longue côte du continent. Nous avons des ressources pétrolières et marines non exploitées, tant dans l'océan Indien que dans la mer Rouge. L'économie bleue de la Somalie est...

Mme Leona Alleslev: Pardon?

L'hon. Gamal Hassan: L'économie bleue, les ressources marines.

Mme Leona Alleslev: Ah, d'accord.

L'hon. Gamal Hassan: Ensuite, il y a l'agriculture. Nous avons neuf millions d'hectares, et jusqu'à maintenant, nous en avons seulement utilisé un million; le potentiel est donc énorme. Nous sommes aussi le plus grand exportateur de bétail vers le Moyen-Orient. L'an dernier, nous avons exporté plus de cinq millions d'animaux.

Mme Leona Alleslev: Vos trois industries sont donc le pétrole et le gaz, l'industrie bleue — les pêches —, et l'agriculture.

L'hon. Gamal Hassan: Oui, et le fer.

Mme Leona Alleslev: Quels sont les obstacles principaux?

L'hon. Gamal Hassan: L'énergie renouvelable offre aussi des possibilités au pays. Durant toute l'année, le rayonnement du soleil est fort et il pourrait servir à produire de l'énergie. Les ressources sont illimitées. Ce qu'il nous faut, c'est la capacité de les utiliser.

Par exemple, je sais que les régions maritimes du Canada pourraient nous aider à renforcer notre secteur des pêches. À lui seul, s'il est bien exploité, ce secteur pourrait permettre au gouvernement de toucher des revenus annuels de plus d'un milliard de dollars.

Dans le secteur de l'agriculture, imaginez ce que nous pourrions produire, par exemple, si nous exploitons les huit millions d'hectares qui restent. Aussi, la Somalie compte deux grands fleuves, et ils sont très peu utilisés pour l'agriculture. Nous avons besoin de savoir-faire technique et spécialisé pour tirer parti de nos ressources.

En ce qui concerne le bétail, au lieu d'exporter des animaux sur pied, nous songeons à la possibilité d'ouvrir des abattoirs, par exemple, afin de créer des emplois pour les jeunes en construisant des usines de tannage, ce qui nous permettrait également d'exporter des souliers et d'autres produits.

Nous savons que nous avons les ressources. Ce qu'il nous manque, c'est le savoir-faire technique. Nous avons cerné des secteurs prioritaires, comme je l'ai déjà dit, des secteurs de production principaux...

Mme Leona Alleslev: Je suis désolée. Je n'ai pas beaucoup de temps et je veux vous donner une dernière occasion de vous faire entendre.

Vous avez dit que vous voudriez que le Canada considère la Somalie comme une priorité en matière de développement. Si tous les autres pays étaient ici en ce moment et vous aviez 30 secondes pour nous convaincre que c'est la Somalie et non les autres pays qui devrait être sélectionnée comme pays prioritaire en matière de développement, que diriez-vous?

L'hon. Gamal Hassan: Je peux vous donner trois raisons.

Premièrement, le Canada et la Somalie entretiennent des liens spéciaux: nous sommes une des plus grandes diasporas africaines du Canada.

Deuxièmement, nous occupons un emplacement stratégique, ce qui signifie que vos investissements dans la stabilité à long terme de la Somalie donneraient rapidement des résultats.

Troisièmement, nous sommes prêts, nous avons mis des plans en place et nous avons déjà établi des priorités au chapitre des investissements donnant des résultats rapides dans les secteurs que j'ai mentionnés. En outre, nous avons la volonté politique de faire en sorte que nos projets se réalisent et que nos priorités se concrétisent.

● (1400)

Mme Leona Alleslev: C'est excellent. Merci beaucoup.

Le président: Oui, merci beaucoup à vous deux de vous être déplacés pour être des nôtres aujourd'hui.

Monsieur l'ambassadeur, votre témoignage était très éclairant, et c'était important que nous l'entendions et qu'il soit consigné au compte rendu afin que nous puissions l'examiner comme nous poursuivons la préparation de notre rapport.

Je tiens à vous remercier tous les deux de votre présence ici aujourd'hui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>